



PROMOTION NATIONALE RESERVOIR 2025

Réservoir de la Germanette Serres



Le dimanche 12 octobre 2025



Dossier Compétiteurs



Club Mouche Tricastin

Saint Paul 3 Châteaux

Chers amis Pêcheurs,

Le Club Mouche Tricastin est heureux de vous proposer une manche du championnat de France de Promotion Nationale Réservoir 2024 qui se déroulera, le **dimanche 12 octobre 2025** sur le réservoir de la **Germanette à SERRES (05 - Hautes Alpes)**.



Vous trouverez ci-joint le programme détaillé de cette journée ainsi que les informations nécessaires à cette épreuve.

Notre club organise un déjeuner à 11h45 à l'intention des compétiteurs, commissaires et accompagnants,

Le nombre de compétiteurs étant limité, seuls les 24 premiers inscrits qui auront payé, seront retenus.

Empoisonnement du lac

Le rendez-vous est fixé le dimanche 12 octobre à 7 h 00 au réservoir de la Germanette.

« Maison de la Pêche »

Un apéritif de clôture vous sera offert par le Club mouche Tricastin. En fin de journée, après l'annonce des résultats.

Dans l'attente, nous vous souhaitons, Chers amis pêcheurs, la meilleure réussite possible à notre critérium des Hautes Alpes et un agréable séjour parmi nous.

Le Président,
Daniel SEGUIN



INSCRIPTIONS

Le montant forfaitaire de l'inscription incluant le repas de midi pour le compétiteur + un demi-arbitre est de **70 €**, le règlement se fera par la billetterie informatique mise en ligne sur le site officiel de la commission mouche FFPS, voici le lien pour la page FFPS :

<https://www.ffps-mouche.fr/calendrier-et-inscriptions/>

Repas accompagnant(s) à régler sur place le jour de la compétition, montant **15 euros**

Merci d'indiquer à l'organisation, à minima une semaine avant l'épreuve, le nombre d'accompagnants, merci d'envoyer un courriel à thierry.icard@sfr.fr ou par tel au 06.03.00.71.79

PROGRAMME DE LA JOURNEE

⇒ 7 h 00 RDV au Réservoir de la Germanette (SERRES 05)

⇒

Règlement des inscriptions, contrôle licences et certificats médicaux
Café offert par le Club Mouche Tricastin

⇒ 7 h 30 Tirage au sort des lots de pêche
Affectation des commissaires et remise des feuilles de marque
Attention il y aura une rotation en Barque a poste fixe

8h15 à 9h15 manche 1

9h30 à 10h30 manche 2

10h45 fin 11h45 manche 3

12h00 repas

13h30 à 14h30 manche 4

14h45 à 15H45 manche 5

16h00 à 17h00 manche 6

17h45 Annonce des résultats

Apéritif de clôture



INFORMATIONS UTILES

RESERVOIR la GERMANETTE

<u>Gestion</u> :	AAPPMA « La Truite du Buëch »
<u>Surface</u> :	1.6 ha.
<u>Profondeur</u> :	de 1 à 5 mètres. Eaux cristallines. Quelques herbiers. Poste largeur 10 à 15 m maxi.
<u>Population</u> :	Truites fario, arc en ciel, rotengles, Blageons, vairons. Densité de 800 kg truites AEC
<u>Taille des prises</u> :	Truites arc en ciel de 30 à 70 cm,
<u>Conditions climatiques</u> :	Vent Mistral possible, mais site très ensoleillé

- REGLEMENTATION

Au cours de ce Critérium, la réglementation F.F.P.S. (FIPS) pour les compétitions de Promotion Nationale sera strictement appliquée.

RAPPEL :

- * Cachet du médecin obligatoire sur votre licence ou certificat médical médecin
- * Un arbitre licencié pour 2 compétiteurs

- HEBERGEMENT :

- Guide des hébergements sur : <http://www.buech.com>
- Office du tourisme du pays de Serres : 04 92 67 00 67
<http://www.montagne-en-provence.com>

AUTRES INFORMATIONS :

- Pêche dans l'eau STRICTEMENT INTERDITE mais bottes conseillées
- Accès : sortie de SERRES, RTE de Sisteron, direction LARAGNE, environ 2 km sur votre droite direction Base de loisirs de Germanette, « La Maison de la Pêche » AAPPMA « La Truite du Buëch » parking à proximité.



CONTACTS ORGANISATEUR

Pour tout renseignement utile et nécessaire, voici les coordonnées :

Organisateur :

Mail : thierry.icard@sfr.fr

Tel: 06.03.00.71.79